COMPTE-RENDU

SÉMINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 SEPTEMBRE 2025

Nom	Fonction	Collège	Présent	Diffusion
BASTIDE Christine	Resp. Département Formation	3ème	X	X
BENHAMOU Stéphane	Secrétaire Général & Resp. Département Informatique	1er	X	X
BOI Marcel	Resp. Département Communication	3ème	X	X
BRÉARD Serge	Trésorier-Assistant	1er	X	X
CARAMELLO Philippe	Adjoint Département Formation	-	X	X
CARAMELLO Sylvie	Département Label & Distinctions	-	X	X
CHABONAT Alain	Trésorier-Adjoint	1er	X	X
GASTALDI Dominique	Président UR 11 & Vice-Président UR	2ème	X	X
GOMEZ-VARONA Thierry	Responsable Département Partenariat	3ème	X	X
GURY Dominique	Adjoint Département Informatique	-	X	X
LABRUYÈRE James	Resp. Département Compétitions	3ème	Excusé	X
LAMBERT Daniel	Président UR 21	2ème	Excusé	X
MARCHAND Michel	Président UR17	2ème	X	X
MONDIÉ Fabienne	Présidente UR 10 & Adjointe de Rédaction La Lettre	2ème	X	X
PIRES DIAS José Manuel	Resp. Département Labels & Distinctions	-	X	X
PRUVOT Danièle	Présidente UR 01 & Resp. Département Publications	2ème	X	X
SALEILLES Jean	Président	1er	X	X
SIGNORET-DUSSUTOUR Chantal	Vice-Présidente & Resp. Département Événementiel	1er	X	X
STEHLY Pascal	Trésorier Général	1er	X	X

Le Conseil d'Administration débute à 9h00.

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ PAR JEAN SALEILLES

La séance démarre à 9h par un mot d'accueil du Président qui remercie tous les participants et fait un rappel sur tout le chemin parcouru depuis 6 ans avec toutes les évolutions qui ont été réalisées par l'ensemble de l'équipe.

Sans être exhaustifs les points soulignés ont été les suivants :

- Sur les 15 membres du CA, seules 5 personnes sont présentes depuis 6 ans et 10 nouvelles personnes en font maintenant partie,
- Le 2ème collège a été totalement renouvelé,
- Il y a eu beaucoup d'idées, de transversalité tant dans le mode de prise de décision que pour l'arbitrage qui est fait après partage,
- Pas de question sans réponse,
- Passage de 2 CA par an à 1 CA mensuel pour mieux construire et partager,
- Seul 8 Présidents d'UR sur 25 le sont depuis 6 ans, pour les Commissaires le changement est un peu moins puisqu'il en reste 9/15.
- Mise en place du vote électronique,
- Mise en place du rescrit fiscal et ce ne fut pas une petite affaire !
- Mise en place de visioconférences, depuis la Covid
- Changement de la secrétaire
- Travaux sur le local FPF pour valoriser l'image de la FPF et le rendre accueillant pour des expos, espace qui ne demande qu'à être utilisé,
- Transparence de la comptabilité avec une réelle visibilité mensuelle
- Création d'exposition et des séries de prestige,

- Plus de photos dans les rues, plus de bâches, donc plus de visibilité
- Le congrès a été modifié en Festival (le dernier étant Martigues)
- Actualisation du contrat de la SACEM, après plus de 40 ans « d'oubli »,
- Possibilité de diffuser des vidéos sur le site qui a beaucoup évolué,
- Développement des réseaux sociaux, même si le nombre de followers et d'actions sur ce qui est publié est en deçà des attentes,
- Mise en place des réunions des Président d'UR, moment fort pour les UR, il faut néanmoins trouver un moyen pour qu'il y ait plus de liaison entre ces réunions et la FPF.

Tout cela demande un fort investissement humain et du budget. Jean insiste pour que l'on communique sur ces éléments pour faire comprendre que 68 personnes bénévoles s'activent pour faire vivre la Fédération, avec du renouvellement et de la représentativité féminine qui permet d'avoir un regard différent. Il souhaite également que l'audiovisuel soit autant représenté car il fait partie de la FPF.

Différents échanges se sont enchainés pour évoquer :

- Profiter de la Fête de la Photo en octobre pour que chaque UR utilise ce moment pour créer un événement identifiable FPF,
- Mise en place d'un tableau pour les reconnaissances avec un réel suivi par Dominique Gastaldi,
- Travail important sur la gestion des compétitions avec une revue totale du livret des compétitions notamment pour évoquer la problématique autour des œuvres d'art et de l'architecture,
- Nécessité d'une présence fédérale sur toutes les compétitions pour soutenir le commissaire et voir ce qui peut être amélioré. Il va, à partir de cette année, également remettre un florilège aux juges car c'est un cadeau FPF et non du club organisateur. Pour le club organisateur il y a des diplômes mais il est bien également d'offrir un abonnement à France Photographie à la collectivité qui accueille,
- Les florilèges arriveront en fin d'année pour les souscripteurs, mais seront présents au salon de Paris ainsi qu'à Montier-en-Der. La vente du Florilège doit être au bénéfice du Département Publications afin que comptablement on puisse juger de l'équilibrage des comptes. Le Florilège ne dégage pas de marge, c'est une diffusion qui participe à la visibilité de la FPF et une mise en avant des auteurs fédérés,
- Les sélections des photos pour *France Photographie* sont faites par un comité de rédaction élargi à 7/8 personnes lors d'un moment convivial où des arbitrages sont fait pour répondre à la ligne éditoriale. Le 300ème numéro arrive, il faudra prévoir une communication spécifique. C'est un support papier important (que n'ont pas forcément d'autres fédérations, comme la FIAP)
- *Un mois, Un auteur* a connu des hauts et des bas, bien repris par André Jacquart et on arrive au 100ème auteur. C'est un travail important mais malheureusement pas assez regardé 700 vues alors qu'auparavant, il y en avait plus de 3000. Peut-être renforcer la communication sur la page d'accueil ?
- Le budget alloué aux clubs organisateurs des compétitions est passé de 150 à 400 €. Pour les clubs organisateurs, il faut penser à faire des demandes de subventions et voir également avec les partenaires pour venir en complément du budget alloué par la FPF,
- La présence sur les festivals a été amplifiée, pour le salon de Paris, Dominique Mathieu a passé la main à Florent Moreda qui devient Chargé de Mission. Salon avec 5000 à 6000 visiteurs. Il y a également Montier-en-Der où la surface a été augmentée, et renforcée par l'exposition de bâches à l'extérieur pour mettre en avant les auteurs de la Coupe de France. Sans parler du Festival de l'Oiseau, Spot Nature, l'Aubrac avec 2500 à 3000 visiteurs, Montignac, Château-Thierry, Perpignan avec chaque fois une très forte présence de la FPF.
- Tous ces éléments pour un prix de la carte fédérale de 40€ (+ 2€ en 6 ans) alors que les prestations ont largement augmenté, il faut y rajouter le don de livres à chaque UR, soit environ 80€/UR. Le tableau autres prestations que l'on retrouve avec les arrêtés mensuels est significatif des nombreuses aides ou avantages que proposent la Fédération,

CARTE FÉDÉRALE NUMÉRISÉE

Décision : Après un débat sur les avantages et contraintes et un tour de table, il a été acté que la carte fédérale ne serait dématérialisée qu'à compter de la saison prochaine (2026/2027) mais avec la possibilité, si la technique est validée, de la proposer dès janvier 2026 pour permettre l'ouverture sur des avantages partenaires. L'impression restera possible à partir de l'espace adhérent pour permettre aux adhérents qui le souhaitent de l'éditer pour la présenter sur des manifestations.

Le coût du prestataire consulté il y a plusieurs mois était de l'ordre de 7 à 8000 € par an. Un tour des différents éditeurs présents sur le marché avec en visibilité une mise en œuvre pour le début de l'année 2026, qui permettrait de mettre en œuvre l'envoi des premières propositions de nos partenaires dès cette date. Thierry indique que ce coût peut être couvert financièrement par un partenariat. La dématérialisation permettrait une communication plus proactive et un réel avantage pour les partenaires.

RETOUR SUR LES FESTIVALS

Retour sur le Festival de Martigues : Jean regrette l'absence de public pour les présentations de l'Audiovisuel, alors qu'ils bénéficient d'un remboursement pour être présent sur le festival. L'Audiovisuel fait partie de la FPF et il faut que la présence soit identique aux autres temps forts (remise des prix, conférences...). Solution proposée : que le temps pour l'audiovisuel soit placé entre des conférences de manière que la présence soit continue. Plus de communication ne nuirait pas non plus.

La signalétique globale du Festival n'a pas été à la hauteur et la communication pas assez importante, pas de kakémono FPF, pas de visibilité de la FPF malgré les demandes de Marcel à l'organisateur Franck Germain.

Thierry indique qu'il faut pour toutes les manifestations établir un cahier des charges précis, écrit, pour savoir qui fait quoi et demande un référent sur place pour la vérification.

Le prochain Festival sera organisé à Troyes. Pour 2027, deux localisations étaient possibles : Albi et Valence. Vu l'état d'avancement du côté de Valence et la demande d'Albi en seconde position, l'organisation en 2027 du Festival à Valence est donc positionnée en première position et validée. L'expérience nous fait travailler sur des plans A, B et éventuellement C, le choix sera acté prochainement, Dominique Gastaldi confirme que le club de Valence est partant.

Dominique Gury propose qu'il soit fait des flammes plutôt que des kakémonos, ce point est en cours de discussions avec le département Partenariats pour une prise en charge financière (partielle ou totale). Il indique également qu'il faut que les UR prennent en charge les flammes mais avec une base d'identité commune validée par la FPF.

POINT TRÉSORERIE

Pascal donne les informations sur les données financières ci-dessous

Exercice 2024-2025

Charges		N-1	Produits		N-1
60 Achats	137 332,11 €	*132 246,00 €*	70 Ventes de produits finis	142 468,51 €	*139 634,00 €*
61 Services extérieurs	49 403,67 €	*49 096,00 €*	73 Concours publics		
62 Autres sces extérieurs	165 740,70 €	*174 012,00 €*	74 Subvention d'exploitation		
63 Impôts et taxes	2 017,00 €	*2 955,00 €*			
64 Charges de personnel	31 906,15 €	*30 455,00 €*			
65 Autres charges de gestion courante	92 259,79 €	*124 350,00 €*	75 Autres produits de gestin courante	350 752,00 €	*373 579,00 €*
66 Charges financières			76 Produits financiers	2 954,64 €	*2 210,00 €*
67 Charges exceptionnelles	6 400,00 €		77 Produits exceptionnels		
68 Dotations aux amort.	1 950,00 €	*1 938,00 €*	78 reprise sur amort.		
69 Impôts sur bénéfices		*70,00 €*	79 Transfert de charges		
Total des charges	**487 009,42 €**	*515 122,00 €*	Total des produits	**496 175,15 €**	*515 423,00 €*
Résultat	9 165,73 €	*301,00 €*			

Il s'agit d'un tableau prévisionnel à plus 9 165,73 € qui demande validation par le cabinet comptable, car il arrive malheureusement, encore des factures en retard et un ajustement de TVA à venir.

Pascal demande une confirmation sur la valorisation du stock, car la comptabilisation a été bâtie sur un prix de vente au lieu d'un prix d'achat. Ceci a un impact sur le bilan car l'actif y serait alors survalorisé. Pascal demande à tous les responsables de département de lister l'ensemble de leurs fournisseurs sous quinzaine.

Décision **:** Le règlement des factures est aujourd'hui fait en flux tendu. Désormais, les factures validées par les responsables de département seront réglées 2 fois par mois (15 et 30 du mois). Plus aucun paiement ne sera effectué sur un devis uniquement sur une facture. Il est rappelé que les devis doivent être validés par le responsable de département ou par Jean, Pascal ou Stéphane dans le cas du siège.

Des délégations seront établies pour les responsables de département et une note de procédure leur sera adressée pour rappeler ce mode opératoire.

Jean souligne qu'un budget est alloué à chaque responsable de département qui est le seul à pouvoir prendre l'engagement à la hauteur du budget prévisionnel qui lui est alloué. Il ne devra pas y avoir de dépassement. Le budget prévisionnel sera présenté lors du prochain CA, et une marge de 5% retenue sur chaque budget sous forme de réserve.

Le bug constaté sur les reversements aux UR a été corrigé.

Stéphane fait le point sur les inscriptions à date :

- 170 clubs sur 541 ont renouvelé leur adhésion
- 2279 adhérents ont été renouvelés (7770 en 2024/2025)
- Le nombre d'adhésions individuelles est en progression par rapport aux années précédentes

Le niveau d'adhésion semble légèrement en avance par rapport à la même date l'année passée. Stéphane souligne que les moyens de paiements dématérialisés (CB, virement via Bridge) ont fluidifié la gestion, ces derniers étant maintenant majoritaires.

Pour le suivi des commandes du Florilège, Danièle souhaite que ce qui figure sur le tableau de bord soit à la fois le nombre de souscription et le nombre de florilèges commandés.

DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Stéphane présente le projet qui servira à la fois à régler des sujets légaux, mais permettra également une meilleure visibilité de la FPF sur l'ensemble du territoire, de proposer des avantages bancaires aux régions, d'intégrer le rescrit fiscal là aussi sur l'intégralité de nos régions pour essayer de développer du partenariat avec des collectivités ou le secteur privé. Ceci permettrait aux Unions Régionales et à leur Président de se présenter FPF et plus UR, qui est en fonction des régions une strate pas forcément connue ou comprise des adhérents de base.

Il sera nécessaire d'avoir une communication claire et forte pour faire passer ce changement auprès des UR.

Décision : après débat, le CA donne un avis favorable à l'unanimité pour que Stéphane consulte un avocat spécialisé dans le droit des associations pour définir une note de mission. En fonction de l'avancement, de la complexité et de l'adhésion des UR, une date de mise en œuvre sera définie en début d'année 2026, tout en gardant juin 2026 comme objectif initial.

Ce point sera présenté lors de la réunion des Présidents d'UR le 26 septembre.

PRÉSENTATION DE NOS PHOTOS À L'INTERNATIONAL

Sur proposition de Rob, la FPF a validé la mise à disposition de photos issues des compétitions pour une diffusion avec la Belgique sous condition que les auteurs soient informés de cet envoi et du lieu. L'idée de réciprocité, voire l'organisation d'une exposition européenne est à étudier. Cela fait suite à des échanges déjà en place, côté Dominique Gastaldi avec l'Italie et la Suisse et à des échanges avec l'Espagne, l'Andorre côté Jean.

FESTIVALS

Chantal demande que soit listés les festivals auxquels la Fédération participe et d'identifier un référent (club/UR) pour attribution d'un budget, afin d'avoir de la visibilité et pouvoir anticiper sur la communication. Jean fait la proposition d'attribuer comme pour les compétitions un budget aux référents, cela devrait soulager Chantal du suivi des coûts,

Décision : les budgets suivants sont validés en séance.

- Festival de l'oiseau : 1 800€ (Gérard Camus)
- Festival de la Camargue 1200€ (Francine Chich)
- Festival d'Aubrac : 1 500 € (Françoise Morio)
- Festival de Perpignan : 500 € (Jean Saleilles)
- Salon de Paris : 10 000 € (Florent Moreda)
- Montier-en-Der : 4 000€ Catherine Besson (avec présence en 2025 de Jean, Serge, Jean-Claude et Christine)
- Spot Nature : 500 € (Philippe Caramello)

Pour les autres festivals, listés ci-dessous, qui ne demande pas de budget spécifique, c'est le club ou l'UR qui payent pour renvoyer les expos aux suivants, en essayant au maximum de ne pas repasser par Paris pour un envoi supplémentaire à payer.

- Tulle
- Rambouillet
- Montignac-Lascaux, attention projet à venir et sûrement un coût à prévoir,
- Offemont
- Château-Thierry
- Chabeuil : il est fait une demande pour le 25ème anniversaire de ce festival pour que la FPF soit présente en qualité d'invité d'honneur. Cette proposition est validée par tous, avec Dominique Gastaldi comme lien entre la FPF et l'organisation. Il est prévu un budget de 2 000 € sur la saison (2026/2027), le festival étant prévu pour septembre 2026.
- Natur'Expo à Wambrechies

WEBCONFÉRENCES

Décision **:** Les webconférences sont actuellement ouvertes à tous, après un tour de table il est acté les éléments suivants :

- Les webconférences des partenariats restent ouvertes à tous
- Les webconférences auteurs seront restreintes aux adhérents. Ce point est à mettre en œuvre sur le site au plus tôt. À la suite de la réunion du samedi et échange avec Pascale Houssaye les webconférences auteurs verront leurs diffusions réservées aux adhérents, mais seulement à partir de l'an prochain, le temps de prévenir ceux qui les suivent et surtout montrer aux adhérents l'avantage que génère leur adhésion FPF.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Un tour de table est fait et ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain CA de dimanche matin en présence de James, absent ce jour.

Il est proposé d'ouvrir une galerie virtuelle sur le site, qui intègrera différents sujets, par tranches de deux mois, dont l'intelligence artificielle, plutôt à la rentrée 2026/2027. Marcel prend en charge le dossier pour réfléchir et proposer un projet. Ce point sera de nouveau évoqué en présence de James au CA du dimanche.

FORMATION

Christine rappelle les évolutions en cours de mise en place concernant le département formation et notamment les règles concernant les formations dédiées à un club ou une UR. Il est important de bien communiquer sur le fait que le paiement d'une formation ne doit se faire que par le lien mise sur la formation (CB ou virement instantané) et ne pas procéder par un autre moyen de paiement qui ne permet pas le suivi de l'inscription.

Une présentation sera faite le 27/09 à tous avant l'envoi d'une newsletter à tous les adhérents pour expliquer l'évolution des formations.

POINT CONCERNANT LE CLUB INTERMAC (UR01)

Ce point sera réévoqué lors du CA du dimanche.

COMPÉTITIONS 2026

Le tableau des présences FPF compétitions actualisé au CISP est joint à ce compte-rendu.

ଔ

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 18h30.

ACTIONS À SUIVRE

DATE	ITEM	STATUT	ACTION
14/03/2024	Rédaction d'un guide commissaires nationaux et régionaux	EN COURS	STÉPHANE/DOMINIQUE GURY
08/08/2024	Mettre en place les outils pour gérer les expositions de prestige et leur réservation.	À FINALISER	DOMINIQUE GURY
11/09/2025	Vérification de la disponibilité des salles pour les compétitions du 22 mars	À FAIRE	JAMES
11/09/2025	Rédaction du mode opératoire de la dotation aux UR	FAIT	STÉPHANE
11/09/2025	Liste des documents devant être conservés en archives à transmettre à Sandra	À FAIRE	STÉPHANE
11/09/2025	Étude sur les restrictions possibles pour les non-adhérents aux webconférences	À FAIRE	STÉPHANE
26/09/2025	Refaire un tour de table des éditeurs de carte dématérialisées pour mise en œuvre début 2026	À FAIRE	STÉPHANE
26/09/2025	Envoi aux responsables de département des délégations et du mode opératoire.	À FAIRE	STÉPHANE
26/09/2025	Consultation d'un avocat spécialisé en droit des associations sur le projet de délégations régionales	À FAIRE	STÉPHANE
26/09/2025	Transmission aux personnes concernées des budgets alloués à chaque salon	À FAIRE	CHANTAL

Prochain CA

- Le dimanche 28 septembre à 9h30

Fédération Photographique de France

Calendrier des compétitions Papier 2026			Actualisé en CA le 28/09/2026		
Compétitions	*Dates 2026*	*Présence CA*	*UR*	*Lieux*	*Club Organisateur*
Christian Devers – Papier Monochrome					
Coupe de France	20-21-22 février	Chantal Signoret Dussutour Alain Chabonat	18	Villennes Sur Seine	Les Photophiles de Villennes sur Seine
Concours National 1	13-14 février	Chantal Signoret Dussutour	14	Biganos	Photo Club du Val de L'Eyre
Concours National 2	3-5 avril	Serge Brérard	15	Montivilliers	Regards et Images
Rob Houman – Papier Couleur					
Coupe de France	20-22 mars	Stéphane Benhamou	18	Champagne sur Seine	Club CAPC
Concours National 1	6-8 février	Jean Saleilles / Marcel Boi	13	St Mitre Les Remparts	Marius
Concours National 2	24-26 avril	Chantal Signoret Dussutour	14	Pujols	Pixels Photo Pujols
Jean-Pierre Lopez – Papier Nature					
Coupe de France	27-28 février	Jean Saleilles	12	Lattes	Lattes-Passion 34
Concours National 1	21-22 février	Jean Saleilles	09	Fronton	Club Photo de Fronton
Concours National 2	10-12 mai	James Labruyère	04	Vitry le François	Club Photo Vitr'Ymage
Claudine Lainé - Auteurs					
Coupe de France					
Concours National 1					
Concours National 2					
Gilbert Coutelet – GPA-GPC					
GPA-GPC	27-28 février	James Labruyère	04	Cormontreuil	Cormontreuil

5, rue Jules Vallès – 75011 Paris - France
Association loi 1901 déclarée à Paris en 1892 sous le n° 15382P – RNA W751015382
SIRET : 784 717 464 00027 - APE 9412Z – N° TVA Intracommunautaire : FR 40 784 717 464
https://federation-photo.fr – fpf@federation-photo.fr – 01 43 71 30 40

Fédération Photographique de France

Calendrier des compétitions Papier 2026			Actualisé en CA le 28/09/2026		
Jean-Marc Fiancette - Audiovisuel					
Coupe de France / N1	**2-3 mai**	Dominique Gastaldi	10	Chambéry	Club Photo Georges Méliès
Concours National 2	**17-18 avril**	Serge Bréard	19	Le Vaumain	Le Vaumain Art et Pixels
Série sonorisée		Marcel Boi et Francine Chich	13		
Roselyne Toutalian - Reportage					
National Reportage	**01-mai**	Pascal Sthely	6	Talmont St Hilaire	Arrêt sur Image
Alain Beaurain – Livre Auteur					
National Livre	**12-avr**	Dominique Gastaldi	11	Vienne	Photo club de Vienne
Danièle Pruvot / Christophe Puerto - Jeunesse					
National Jeunesse	**02-mai**	Fabienne Mondié	24	Le Creusot	Photo Club de Le Creusot